

Une nouvelle association de moto trial



Thierry et Francis, deux passionnés de moto trial, ont créé une association pour partager cette activité. Avec l'accord de la municipalité et des propriétaires de terrains, ils ont pu aménager des zones de trial le long du chemin du Mendic. L'association compte aujourd'hui une quinzaine d'adhérents qui sont les seuls à pouvoir pratiquer ces zones tout en respectant quelques règles.

Dans leur pratique, les trialistes respectent l'environnement et limitent également les nuisances sonores. En novembre, à l'occasion du Téléthon, leur premier événement fut un succès avec la venue de 35 pratiquants ainsi que de nombreux visiteurs venus de toute la région.